

**COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 09 OCTOBRE 2019**

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 9

Votants : 9

Date de convocation : **02 octobre 2019**

L'an deux mille dix-neuf, le neuf octobre, à vingt heures trente minute, le Centre Communal d'Action Social de Saint-Morillon, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de  
Mme Laurence BOURGADE, Présidente du CCAS.

**Étaient présents** : Mmes Laurence BOURGADE, Marie-Nicole FERNANDEZ, Gaëlle RIEU, Chrystelle GUERIN, Ingrid GERVAIS, Sandrine FLAGEL, Mrs Nicolas REGNIER, Pierre LAMBEL, Jacques LIORET

**Excusées** : Mmes Caroline DUFAURE, Muriel DARRIET

**Absents** : Mmes Catherine BIGOT, Vanessa DIAZ, Mrs Jean-Marc HEINTZ, Jean-Michel BENESSE

**Secrétaire de séance** : M. Nicolas REGNIER

**Objet : Autorisation de signer par Madame la Présidente, « une convention de partenariat associative » concernant une Mutuelle Communale**

Madame Laurence BOURGADE rappelle les dispositions de ce partenariat associatif.

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à **L'UNANIMITÉ**,

**VALIDE** le partenariat avec l'association Actiom (Actions de mutualisation pour l'amélioration du pouvoir d'achat), selon les termes de la convention qui se trouve en annexe.

**AUTORISE** Madame la Présidente à signer la « convention de partenariat associative », ainsi que tout document y afférent.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.